Santé Québec Montérégie-Ouest

NOTE DE SERVICE

DESTINATAIRES :	Intervenants en CLSC de la DPJASP
EXPÉDITEUR :	Sabrina Joncas-Rochefort TIS, cheffe d'équipe pole 2, répondante DPDR-DPJASP Joan-Line Truong TIS, archiviste-conseil pour VHS Véronique Duclos-Paré TIS, archiviste-conseil pour JR
DATE :	Le 10 novembre 2026
OBJET :	Fusion des sous-programmes JED 6-17 ans dans le I-CLSC de Jardins-Roussillon

Nous souhaitons vous informer d'un changement concernant les sous-programmes des services Jeunesse en difficulté 6-17 ans de Jardins-Roussillon.

Fusion des sous-programmes

À compter du **lundi 15 novembre 2026**, le sous-programme *50306-Psychosocial 6-17* sera renommé ***50306-JED 6-17.***

Anciens sous-programmes	Nouveau sous-programme
50306-Psychosocial 6-17	50306-JED 6-17
50346-Psychoéducation 6-17	

Nouvelles demandes de service

Dès le 15 novembre, toute nouvelle demande de service pour les services psychosociaux 6-17 et psychoéducation 6-17 doivent être **assignée au sous-programme 50306**. Jusqu'au 15 novembre inclusivement, celui-ci apparaîtra encore sous l'appellation *50306-Psychosocial 6-17* dans I-CLSC.

Santé Québec Montérégie-Ouest

Voici les intervenants « attente » disponibles :

ATTENTE Psychosocial KA	ATTENTE Gr. Confidence	ATTENTE Gr. ÉQUIPE ADO
ATTENTE Psychosocial CH	ATTENTE Gr. Coparent. ANGLO	ATTENTE Gr. ÉQUIPE ENFANT
ATTENTE Psychosocial JQ	ATTENTE Gr. Coparentalité FR	ATTENTE Gr. TDAH
ATTENTE Psychoeducation	ATTENTE Gr. Gestion émotions	
ATTENTE TES	ATTENTE Gr. Gestion stress	

Saisie des statistiques

Toutes les statistiques relatives aux activités **réalisées à compter du 15 novembre 2026** doivent être **saisies dans le sous-programme 50306**, peu importe le sous-programme auquel l'usager est temporairement assigné ou le titre d'emploi de l'intervenant.

Transfert des usagers

Les archives procéderont progressivement au transfert des usagers actuellement inscrits dans le sous-programme *50346-Psychoéducation 6-17* vers le sous-programme *50306-JED 6-17*.

Pendant cette période de transition, les statistiques doivent être saisies dans le sous-programme 50306, même si l'usager apparaît toujours dans l'un des anciens sous-programmes.

Aucune action n'est requise de la part des intervenants ou des agentes administratives pour le transfert des dossiers existants. Il n'est pas nécessaire d'acheminer une demande individuelle aux archives.

Pour toute **question, difficulté ou besoin** de formation supplémentaire, n'hésitez pas à **communiquer avec votre archiviste-conseil** via TEAMS ou courriel**.**

Courriel DPJASP Corrections SICPLUS	**dpjasp.corrections.sicplus.cisssmo16@ssss.gouv.qc.ca**
Répondante I-CLSC	Sabrina Joncas-Rochefort
Secteur VHS (Vaudreuil-Soulanges, Suroit et Haut-Saint-Laurent)	Joan-Line Truong
Secteur JR (Jardins-Roussillon)	Véronique Duclos-Paré